

L'Union Européenne (UE)

Au lendemain de la 2^{ème} Guerre mondiale, l'Europe occidentale a eu la volonté d'arrêter le processus de déclin amorcé, de consolider la paix et de se protéger des menaces du communisme soviétique. Pendant une dizaine d'années, l'Europe tâtonne, se cherche, hésite, échoue. Puis 1957 voit le début d'une Europe communautaire.

A partir de 1973, la communauté européenne s'élargit, s'approfondit et en 1992, l'union européenne voit le jour par le traité de Maastricht. Elle s'étend sur un territoire de 4,4 millions de km² et est peuplée de 508,1 millions d'habitants en 2016.

I- Les étapes de la construction européenne

La vieille idée de l'unité de l'Europe a commencé à être concrétisée avec la création de la **CECA** (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier) en 1951 par **le traité de Paris**.

Le 25 Mars 1957, **le traité de Rome** institue la **CEE** (Communauté Economique Européenne) et la CEEA ou Euratom (Communauté Européenne de l'Energie et de l'Atome) comprenant six pays : France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Belgique et Luxembourg.

L'objectif principal est la création d'un grand marché commun où circulent librement les hommes, les marchandises et les capitaux.

Le 07 Février 1992, **le traité de Maastricht** (Pays-Bas) institue l'Union européenne qui remplace la CEE.

Entre temps, d'autres pays sont entrés dans l'Union qui compte aujourd'hui 28 membres : aux six (6) pays fondateurs se sont ajoutés successivement la Grande-Bretagne, le Danemark et l'Irlande (1973), la Grèce (1981), l'Espagne et le Portugal (1986), la Finlande, l'Autriche et la Suède (1995), l'Estonie, la Lituanie, la Lettonie, le Chypre, la Hongrie, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Slovénie, la Slovaquie et Malte (2004), la Roumanie et la Bulgarie (2007), enfin la Croatie (2013).

II- Les institutions de l'UE

L'UE est gérée par plusieurs institutions. Les plus importantes sont :

1- Le Conseil Européen : Il regroupe les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays membres de l'UE. Il se réunit au moins 2 fois par an pour définir les grandes orientations de la politique européenne. Son siège est à Bruxelles (Belgique).

2- La Commission Européenne : Elle est composée de 28 membres ou commissaires nommés par les différents gouvernements pour un mandat de 5 ans renouvelable. Elle propose et fait appliquer les lois, prépare le budget et négocie les accords internationaux. La commission est chargée de l'exécution des décisions du conseil européen. Son siège est à Bruxelles.

3- Le Parlement Européen : Composé en 2013 de 751 députés élus pour 5 ans dans les 28 Etats membres. Il vote le budget de l'Union et contrôle son exécution. Il émet des avis sur les propositions de la commission. Son siège se trouve à Strasbourg (France), mais son secrétariat est à Luxembourg.

4- Le Conseil de l'UE ou conseil des ministres : Il est composé de Ministres des gouvernements de chaque pays membre de l'UE pour adopter des actes législatifs et coordonner les politiques. Il siège à Bruxelles.

5- La cour de justice : Elle est chargée d'arbitrer les différends et de veiller au respect des droits communautaires. Elle siège à Luxembourg.

6- La Banque Centrale Européenne : Elle définit et met en œuvre la politique monétaire de l'UE. Elle est responsable de l'Euro (la monnaie communautaire). Son siège est à Francfort (Allemagne).

Le Conseil Economique et Social, la Banque Européenne d'Investissement, la Cour des comptes, le Médiateur Européen constituent d'autres institutions de l'union européenne.

III- La force d'intégration de l'UE

L'union européenne est la première puissance économique mondiale. Sa puissance s'explique par :

1- Sa population : Avec 510,1 millions d'habitants en 2016, l'U.E est le plus peuplé des membres de la Triade (7% de la population mondiale). Globalement, son pouvoir d'achat est élevé. Sa main d'œuvre est compétente, productive et dotée d'une forte capacité d'adaptation.

2- Une agriculture fortement productrice

Grâce à son agriculture intensive, l'UE occupe de bons rangs dans la production agricole mondiale. Elle est le 1^{er} producteur mondial de lait (148 millions de tonnes en 2014), de blé (150 millions de tonnes en 2016), de l'orge (60 millions de tonnes soit 24% de la production mondiale en 2016) et de vin (16 millions de tonnes en 2010). Elle occupe le 2^{ème} rang mondial pour les fruits et la viande après la Chine, 3^{ème} rang pour le sucre après le Brésil et l'Inde en 2014.

Aussi, l'UE est le deuxième producteur (après la Chine) et le deuxième exportateur (après les USA) des produits agricoles dans le monde en 2016. Cette réussite de l'agriculture européenne est à mettre au crédit de la Politique Agricole Commune (PAC) créée en 1962. La PAC a largement subventionné les agriculteurs européens pour mettre en place une agriculture productiviste.

3- Une industrie puissante

L'industrie est le fondement de la puissance européenne, malgré l'insuffisance des ressources minières et surtout énergétiques. L'UE est une puissance industrielle notamment dans les domaines de la haute technologie. Exemple : l'aéronautique avec Airbus (l'entreprise fabriquant

plus de la moitié des avions de lignes produits dans le monde et, est le principal concurrent de Boeing) ou l'aérospatiale avec le programme Ariane. Aussi, elle occupe une position dominante dans les domaines de l'automobile (17,7 millions de voitures en 2011) grâce à des firmes multinationales comme Renault ou Volkswagen.

4- Des échanges importants

L'UE est le premier pôle du commerce mondial : c'est l'aire de puissance la plus ouverte et la plus intégrée aux échanges mondiaux avec des positions dominantes concernant l'Allemagne, la France et le Royaume-Unis. Elle occupe le 1^{er} rang mondial pour les échanges de marchandises et de services (16,4% en 2012).

Elle est également caractérisée par un important commerce intracommunautaire. (+ Monnaie unique et libre échange).

5- Une monnaie unique européenne : L'Euro

L'Euro, crée le 1^{er} janvier 2002 est devenue l'une des premières monnaies du monde à vocation d'être une monnaie de réserve et de paiement à côté du dollar américain. Elle joue un rôle indispensable dans les échanges communautaires : stabilité des taux de change entre les monnaies européennes, solidarité monétaire entre les Etats membres...

IV- L'Union Européenne et le monde

L'UE constitue l'un des trois pôles de la triade. Elle joue donc un rôle puissant dans l'organisation politique et économique mondiale.

1- La puissance politique de l'UE

L'UE exerce une influence politique importante dans le monde. Elle est représentée par un négociateur unique à l'OMC et au G20 : c'est donc un interlocuteur incontournable et un contrepoids à la puissance des USA.

2- Les Relations entre l'U.E et les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique)

Des relations de commerce et d'assistance économique lient l'UE aux pays ACP.

Le premier accord entre l'Union européenne (alors à 27) et les 79 pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP) est la convention de Lomé. Cette convention était un accord de coopération commerciale signé en 1975. Ladite convention a été renégociée et renouvelée en 1979 (Lomé II), 1984 (Lomé III), 1990 (Lomé IV).

En juin 2000, la convention de Lomé est remplacée par l'accord de Cotonou (Benin).

Entré en vigueur en avril 2003, l'accord de Cotonou a pour objectif de rétablir les équilibres macro-économiques, de développer le secteur privé, d'améliorer les services sociaux, de favoriser l'intégration régionale, de promouvoir l'égalité des chances hommes-femmes, de protéger l'environnement et d'abolir de manière progressive et réciproque les entraves aux échanges commerciaux. Les accords de partenariat

économique (APE), en cours de négociation, renforcent l'abaissement des barrières douanières prévues par cet accord.

V- Les problèmes de l'UE

Malgré ses performances économiques et sa puissance politique, l'UE reste confrontée à des problèmes constituant des défis à relever. Parmi ces problèmes, on retient :

- **Les problèmes économiques** : Sur le plan économique, les pays membres de l'UE réagissent différemment aux crises internationales en fonction de la nature de leurs appareils de production et de la politique économique.

L'agriculture est malgré ses performances bien malade : excédents de produits, coût élevé de la PAC etc.

Dans le domaine de l'industrie, l'UE a du mal à bâtir une industrie compétitive capable de rivaliser avec les industries américaines et japonaises, car les rivalités nationales sont parfois supérieures à la volonté de coopérer. On note aussi l'insuffisance des sources d'énergie.

- **Les problèmes sociaux** : Le chômage est en hausse dans l'UE. Plus de 10% de la population de l'UE souffrent aujourd'hui de chômage notamment les jeunes, les femmes.

En matière d'éducation, la formation des jeunes et l'équivalence des diplômes sont de sérieux problèmes.

Les disparités profondes de développement entre les Etats du Nord et de l'Ouest d'une part et d'autre part les Etats du Sud et l'Est, la pollution de l'environnement, le vieillissement de la population, la gestion des immigrés sont autant de difficultés que l'U.E est confrontée.

- **Une intégration imparfaite** : Sur le plan monétaire, le Système Monétaire Européen (SME) n'a pas assuré la stabilité monétaire et la libre circulation des capitaux est difficile à conserver sans une harmonisation des impôts.

La monnaie unique (l'Euro) qui est la monnaie communautaire n'est pour l'instant que la monnaie de **19** des **28** Etats de l'Union européenne.

Sur le plan politique, la mauvaise entente politique est fréquente au sein de l'UE.

Conclusion : L'UE a jeté les bases de la construction de l'unité européenne. Elle demeure aujourd'hui une puissance à la fois économique et politique même si elle doit faire face à de nouveaux défis. Elle constitue un modèle pour les pays africains. /.

N.B : Quelques leçons pour les pays africains

L'expérience d'intégration européenne est enrichissante pour les pays africains qui peuvent en tirer des enseignements utiles. L'UE a créé un espace de paix dans une partie du monde qui a vu se déclencher les guerres

les plus meurtrières de l'humanité (1^{ère} et 2^{ème} guerre mondiale). Or, il est admis par tous que sans paix il n'y a pas de développement.

L'Afrique doit comprendre que l'intégration européenne ne s'est pas faite en un seul jour, mais a été élaborée progressivement. De nombreux obstacles ont été surmontés en mettant en avance les convergences plutôt que les divergences. Dans cet esprit, on évite la politique de « tout ou rien » qui caractérise l'Union africaine depuis les années 1960.

La préférence communautaire et les tarifs extérieurs communs sont des atouts indéniables dont les pays africains peuvent s'inspirer.

Il ne s'agit pas de copier mécaniquement l'UE mais de s'inspirer des réussites autant que des échecs.

Les pays de l'U.E

Pays	Capitales	Années d'adhésion
France	Paris	1957
Allemagne	Berlin	1957
Belgique	Bruxelles	1957
Italie	Rome	1957
Luxembourg	Luxembourg	1957
Hollande	Amsterdam	1957
Royaume Uni	Londres	1973
Irlande	Dublin	1973
Danemark	Copenhague	1973
Grèce	Athènes	1981
Portugal	Lisbonne	1986
Espagne	Madrid	1986
Autriche	Vienne	1995
Finlande	Helsinki	1995
Suède	Stockholm	1995
Pologne	Varsovie	2004
Estonie	Tallin	2004

Lettonie	Riga	2004
Lituanie	Vilnius	2004
Malte	Valette	2004
Slovaquie	Bratislava	2004
Slovénie	Ljubljana	2004
Rép. Tchèque	Prague	2004
Hongrie	Budapest	2004
Chypre	Nicosie	2004
Bulgarie	Sofia	2007
Roumanie	Bucarest	2007
Croatie	Zagreb	2013